



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 29 février 2024

L'État met en place des permanences dans chaque sous-préfecture pour apporter une réponse individualisée aux agriculteurs

Dans le cadre de la mobilisation du gouvernement pour sortir de la crise agricole, le président de la République a souhaité que soient mises en place des permanences au sein des services de l'État, pour permettre aux exploitants agricoles rencontrant des difficultés de venir exposer ces dernières et de trouver des réponses adaptées à leurs situations.

Josiane Chevalier, préfète du Bas-Rhin, assure de sa détermination à poursuivre le dialogue et le soutien à la profession agricole, et annonce l'ouverture, dès le 1er mars, de permanences dans les sous-préfectures de Molsheim, Saverne, Sélestat-Erstein et Haguenau-Wissembourg.

Ces permanences visent à permettre une prise en charge personnalisée des agriculteurs qui le souhaiteraient au regard de leurs difficultés, notamment financières, avec l'objectif de trouver, en proximité, une écoute personnalisée et une solution rapide.

Ce dispositif vient compléter, sans s'y substituer, les dispositifs déjà mis en place dans le département.

Ces permanences seront assurées par les agents de l'État qui, grâce à une fiche de recueil de situation, pourront relayer aux services compétents toutes les données nécessaires au traitement et au suivi des dossiers soulevés. Ils s'appuieront sur le collectif des services de l'État et des opérateurs mobilisés dans ce cadre : direction départementale des territoires, direction départementale de la protection des populations, Chambre d'agriculture, Office Français pour la Biodiversité, agence des services et des paiements, Mutualité Sociale Agricole, Conseil régional, direction régionale des finances publiques, direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et Banque de France.

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr

5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
[@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)



[@Prefet67](https://www.instagram.com/Prefet67)



[@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)